

CONSEIL MUNICIPAL
DES JEUNES
14/18 ANS

VILLENEUVE/LOT
2024/2025

Tu veux que ça BOUGE?

REJOINS-NOUS !

DOSSIER DE
CANDIDATURE



TU AS ENTRE 14 ET 18 ANS, VIENS PROPOSER
TES IDÉES ET PARTICIPER AUX PROJETS DES JEUNES.





CANDIDATURE POUR UN MANDAT AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Nom Prénom

Date de naissance

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Lycéen | <input type="checkbox"/> Étudiant |
| <input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi | <input type="checkbox"/> Mission locale |
| <input type="checkbox"/> En formation | <input type="checkbox"/> En emploi |
| <input type="checkbox"/> Autre : | |

Merci de détailler ta situation (*ex : nom du lycée*)
.....
.....

Adresse

Code postal Ville

Tél. Email

Pour toi, le CMJ, c'est quoi ?
.....
.....

Je soussigné(e), (nom et prénom)
désire devenir conseiller au sein du CMJ. J'ai lu et j'approuve la charte du CMJ.

À le

Signature du candidat





AUTORISATION PARENTALE POUR LA CANDIDATURE AU POSTE DE CONSEILLER ET DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e) :

Nom Prénom

(1) Père (1) Mère (1) Tuteur (1) cocher la bonne mention

Adresse

Code postal Ville

Tél. fixe Portable

Email

Allergies ou problèmes de santé :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom Prénom

Tél.

Autorise (1) mon fils (1) ma fille (1) cocher la bonne mention

Nom Prénom

à se porter candidat(e) au Conseil Municipal des Jeunes. Chaque membre du Conseil Municipal des Jeunes reste placé sous la responsabilité de ses parents ou représentants légaux jusqu'à la prise en charge par l'animateur du Conseil Municipal des Jeunes au point de rendez-vous fixé au préalable. La commune de Villeneuve/Lot assume la prise en charge des jeunes pendant la durée des réunions du conseil et celle des manifestations ayant justifié le rendez-vous. La commune de Villeneuve/Lot ne pourra en aucun cas être tenue responsable des incidents ou dommages qui pourraient survenir aux jeunes durant les trajets domicile/lieu de rendez-vous et retour.

Autorise la ville de Villeneuve/Lot à faire réaliser des photographies et vidéos et à les reproduire ou diffuser pour une durée maximale de 5 ans dans ses supports de communication et dans ceux de ses partenaires. Les photos et vidéos ne seront ni vendues ni utilisées pour d'autres usages que celui de la communication de la Ville de Villeneuve/Lot. Je renonce irrévocablement et inconditionnellement à toute rémunération ainsi qu'à tout recours et réclamation. Conformément à la loi, le libre accès à ces données vidéos et photographiques est garanti. Je dispose du droit de retrait de ces photographies et vidéos si je le juge utile.

Fait à le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »





CHARTRE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES / VILLENEUVE-SUR-LOT

Nom Prénom

En tant que conseiller au CMJ,

CHARTRE

Je m'engage à :

- favoriser l'implication de la jeunesse villeneuvoise dans la vie de la cité ;
- valoriser l'image de la jeunesse, ses initiatives en agissant pour la ville ;
- participer aux réunions, ou y être représenté (1 à 2 fois par mois) ;
- siéger à titre de citoyen et non comme représentant associatif, syndical, politique, religieux ou autres ;
- respecter la parole des autres conseillers et la diversité des opinions ;
- être disponible aux temps institutionnels proposés : visites de sites, inaugurations, commémorations...

RÈGLEMENT

Durée du mandat

Mandat effectif de septembre 2024 à août 2025

INFORMATIONS

Je m'engage à informer le coordinateur de tous changements relatifs à ma situation :

- changement d'adresse, téléphone, adresse mail ;
- de prévenir à l'avance de mes absences au CMJ.

Je valide la charte du Conseil et m'engage à respecter le présent règlement.

Signature *précédée de la mention « lu et approuvé »*

RENSEIGNEMENTS

Direction Petite Enfance - Enfance Jeunesse - CMJ

Tél. : 05 53 40 49 11 - 05 53 40 49 12 (Point Jeunes)

Dépôt du dossier par mail : cmj@mairie-villeneuvesurlot.fr

ou au Point Jeunes : 29 Rue Arnaud Daubasse

 Point Jeunes VilleneuvesurLot

www.ville-villeneuve-sur-lot.fr